

Nouveau : je peux déposer mon dossier en ligne !

Vous pouvez remplir votre demande de compensation du handicap sur le site mdphenligne.cnsa.fr/mdph/69M



GRAND LYON

grandlyon.com

Pour faire une demande en ligne à la MDPH Métropole de Lyon, rendez-vous sur : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/69M>

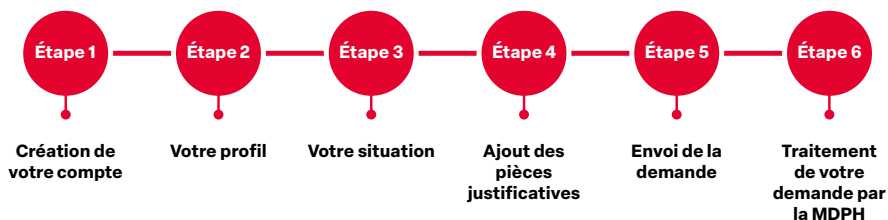


→ Les avantages de MDPH en ligne.

- Service officiel et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- La sécurité de vos informations et documents personnels est garantie.

→ Qui peut faire une demande ?

- La personne en situation de handicap, son représentant légal ou un proche aidant peut faire une demande en ligne.



→ Avant de commencer : Préparez vos informations

- Identité
- Coordonnées
- Adresse email
- Organisme d'assurance maladie (CPAM, MSA, ...)
- Numéro de sécurité sociale,
- Etc.

→ Étape 1 : création de votre compte

- Cliquez sur « **Inscription/connexion** »
- Connectez-vous avec votre compte **FranceConnect** ou cliquez sur « **Créer mon compte** ».
- **Valider** la création de votre compte.

→ Étape 2 : votre profil

- Renseignez vos **informations personnelles**.
- Indiquez si une personne vous **aide dans vos démarches** auprès de la MDPH.
- Indiquez si vous bénéficiez d'une mesure de **protection**.

→ **Étape 3 : votre situation**

Les questions posées à cette étape permettent de mieux connaître votre situation.

- Vos besoins dans votre **vie quotidienne**.
- Vos besoins dans votre **vie scolaire ou étudiante**.
- Vos besoins dans votre **situation professionnelle**.

→ **Étape 4 : Ajout des pièces justificatives** **3 pièces justificatives obligatoires**

- Certificat médical
- Justificatif de domicile
- Votre pièce d'identité
- Ajouter toutes vos pièces justificatives complémentaires.

→ **Étape 5 : Envoi de la demande**

- Cette étape résume vos informations.
- Vous pouvez encore modifier ou compléter vos informations.
- Cliquer sur « Signer et confirmer l'envoi ».
- Votre demande est transmise.
- Vous ne pouvez plus la modifier.

Le dépôt de votre demande en ligne est finalisé.
La MDPH Métropole de Lyon va traiter votre demande.



→ J'ai besoin d'aide

Pour tout problème technique (création de compte, connexion, téléchargement de documents...) contacter le **04 78 63 44 00** ou **MDMPHENligne@grandlyon.com**

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi : de 13h30 à 16h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Jeudi : de 9h à 16h30

Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

→ Suivre l'avancement de ma demande ?

- Je peux suivre l'avancement de ma demande lorsque j'ai reçu l'accusé de réception indiquant mon numéro de dossier par **courrier postal**
- Je me rends sur **<https://demarches.toodego.com/social/suivi-dossier-ph/>**



Je saisis mes informations comme sur l'accusé de réception :

- Mes noms et prénoms
- Numéro de dossier à 6 ou 7 chiffres
- Date de naissance

Bon à savoir :

- Le téléservice garantit la confidentialité de vos données personnelles et médicales
- Vous pouvez constituer votre dossier en plusieurs fois tant que vous n'avez pas cliqué sur « envoyer ».